



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 mars 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

#### Lettre datée du 22 mars 2018, adressée au Président du Comité par le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite au paragraphe 17 de la résolution 2397 (2017), par lequel le Conseil de sécurité a décidé que les États Membres lui feraient rapport sur les mesures concrètes qu'ils auraient prises pour appliquer effectivement les dispositions de ladite résolution, j'ai l'honneur de vous faire part des mesures suivantes :

- Le 30 janvier 2018, le Cabinet royal thaïlandais a approuvé l'application de la résolution 2397 (2017) du Conseil de sécurité et a chargé toutes les institutions compétentes de se conformer à ses dispositions.
- Le Ministère des affaires étrangères du Royaume de Thaïlande a informé toutes les entreprises du secteur privé des mesures de sanction visées dans la résolution qu'elles sont tenues de respecter.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Virachai **Plasai**

